

Commune de ROMBACH-LE-FRANC

Département du Haut Rhin _____



BULLETIN D'INFORMATION N° 31

Juillet 2012

Communauté de Communes du Val d'Argent _____

Sur les Rives du Rombach

Dans ce numéro :

- **Bilan 2011 et Projets 2012**
- **Le rapport annuel 2011 sur l'eau et l'assainissement**
- **Les décisions du conseil municipal**
- **Le programme local de de l'habitat**
- **Informations diverses**
- **Ça s'est passé il y a 100 ans**
- **Les événements marquants**
- **Nos joies, nos peines**



Numéros utiles

• Urgences	112
• Pompiers	18
• Smur	15
• Gendarmerie	03 89 58 71 05
• Centre anti poison	03 88 37 37 37
• Mairie Rombach	03 89 58 90 53
• CC Val d'Argent	03 89 58 83 45
• Régie de télédistribution	03 89 58 54 30
• Transval	03 89 58 71 94
• Tlva	03 89 58 50 56
• Office de tourisme	03 89 58 80 50
• SPA	03 88 57 64 68

AU SOMMAIRE

Le mot du maire	page 3
Le bilan financier de 2011	page 4
Les investissements réalisés en 2011	page 5
Les budgets primitifs de 2012	page 6
Les investissements prévus en 2012	page 7
Rapport 2011 sur l'eau et l'assainissement	page 9
Les décisions du conseil municipal	page 12
Les tarifs des services communaux	page 16
Vies associative et pastorale	page 17
Ça s'est passé il y a 100 ans	page 18
Informations diverses	page 19
Le Parc Régional Naturel des Ballons des Vosges	page 21
Le programme local de l'habitat	page 22
Les événements marquants	page 24
Nos joies, nos peines	page 27

DOMAINES DE COMPETENCE DES ADJOINTS

1^{er} adjoint Mireille BOUBEL

Cadre de Vie Camping, Associations Social, Fêtes, Scolaire, Documents d'Urbanisme

2^{ème} adjoint Bernard KRIEGER

Forêt, Chasse, Services Techniques, Eau Assainissement, Voiries

Il n'y a pas de permanence hebdomadaire mais vous pouvez, à tout moment, contacter la mairie pour obtenir un rendez-vous avec le maire ou un adjoint.

OUVERTURE AU PUBLIC DES BUREAUX DE LA MAIRIE

La Mairie de Rombach-le-Franc est ouverte au public :

le lundi	de 8h à 12h et de 13h à 17h
le mardi	de 8h à 12h
le mercredi	de 8h à 12h et de 13h à 17h
le jeudi	de 8h à 12h
le vendredi	de 8h à 12h et de 13h à 16h
le 1 ^{er} samedi du mois	de 8h à 12h

Sur les Rives du Rombach n°31
Directeur de la publication : Jean Luc Fréchard
Comité de rédaction : BC, PB, MB, BK, JLF
Photos : JLF, BC, JF
Impression : Im'serson





Le Mot Du Maire

Le Mot Du Maire

A la lecture de ce 31^{ème} numéro de «Sur les Rives du Rombach», une année de vie municipale se déroulera sous vos yeux. Après les gros investissements de la chaufferie bois, 2012 est une année dédiée à la réflexion, réflexion sur la mise aux normes d'accessibilité et l'agrandissement de l'espace R Hestin et sur la création d'un auvent sur la place des fêtes. Ces deux réflexions vont dans le sens de mettre à la disposition des habitants et des associations des locaux mieux adaptés à l'organisation de banquets ou autres manifestations. En feuilletant le rapport annuel 2011 du service «eau - assainissement», vous constaterez que l'eau, à Rombach, n'est pas chère : 2.28 le m³ pour une moyenne régionale de 3.25 en 2009. Pour 2012, la taxe d'assainissement augmentera néanmoins de 0.15 par m³ afin de compenser les charges de traitement des eaux usées mais le prix global restera inférieur à celui de 2002 ! Dans ce domaine, on ne pourra rien reprocher à l'euro !

Un autre événement, en mai 2012, fut la participation des Rombéchants aux cérémonies du centenaire des Quatre Routes du Lot avec qui nous sommes jumelés depuis bientôt 20 ans. Afin de faire vivre ce jumelage, il est ouvert à tous les Rombéchants intéressés avec toutefois un principe de réciprocité entre les familles qui accueillent alternativement leurs hôtes le week-end de l'ascension. En préparation depuis quelques temps avec les éditions «Carré Blanc», la parution du livre «Rombach le Franc, de la Lorraine à l'Alsace» est décalée fin 2012. Ces quelques mois ont permis de compléter ces treize siècles d'histoire. Au travers de quelques 200 pages largement illustrées et en couleur, les années s'égrainent avec les souvenirs, les mauvais et les meilleurs, les anecdotes, la vie religieuse, économique et associative. Un bulletin de souscription vous est proposé dans ce numéro.

En 2012, les travaux de viabilité de l'association foncière urbaine «Gérard Goutelle» devraient débuter après une enquête publique au cours de dernier trimestre. Le programme prévoit la création de huit terrains constructibles.

Enfin, pour les nouveaux habitants... et pour les plus anciens, une réunion d'information est fixée au samedi 22 septembre à 10h à l'espace R Hestin avec la présence des associations locales. Le but de cette réunion est avant tout d'échanger et de prendre connaissance du village, de son histoire, des activités proposées....

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une bonne lecture et un bel été à toutes et tous.

Jean-Luc Fréchard
Maire de Rombach le Franc



Le Bilan Financier de 2011

**942 207 € de prévision en dépense, tous budgets confondus,
789 235 € réalisés dont 116 020 pour des travaux d'investissement,
966 107 € de prévision en recette,
931 699 € réalisés soit un excédent de 142 463 €**

D'un excédent prévisible de 23 900 €, les comptes de 2011 se soldent par un excédent global de 142 463 €.

BUDGET GENERAL

Le compte administratif du budget général fait apparaître un excédent de 134215.81 €. Le besoin de financement pour couvrir les dépenses d'investissement est de 31534.76 € soit un excédent réel de 102681.05.

Section de fonctionnement

Les réalisations en dépenses de fonctionnement s'élèvent à un montant de 536860.09 € et les recettes de fonctionnement s'élèvent à un montant de 671075.90 €; comme suit dans les principaux postes.



Vue du Sacré Cœur à nouveau dégagée sur le village

Au niveau des résultats, on retiendra :

- Avec des prix de vente stable, le résultat net de la forêt (après impôts) est déficitaire de 24000 € mais tous les bois exploités ne sont pas encore facturés. 2011 fut une petite année d'exploitation
- Pas de nouvel emprunt. La dette par habitant est de 440 €
- Des produits fiscaux à 213800 en augmentation de 3%
- Des travaux d'investissement de l'ordre de 116000 €

Section d'investissement

Les réalisations en section d'investissement sont, en dépenses, de 417227.57 € et, en recettes, de 385692.81 €. Le résultat de la section d'investissement pour l'année 2011 fait ressortir un déficit de 31534.76 €.

BUDGET EAU-ASSAINISSEMENT

Le compte administratif du budget eau - assainissement se solde, quant à lui, par un excédent cumulé de 50959.22 €. Compte tenu des besoins en investissement, l'excédent réel est de 42517.44 €. On retiendra en

section d'exploitation :

- des dépenses pour 52686 € dont 1023 € de frais d'analyse, 4062 € de charges financières, 20099.41 € de versements à l'agence de l'eau, 24587 € de participation à la STEP de Sélestat pour le traitement des eaux usées.
- des ventes d'eau toujours en diminution pour 66414 €.

Section d'investissement

Une dépense de 48928.3 € pour une recette de 40486.52. Le déficit de clôture s'élève à 8441.78 €.

BUDGET CAMPING

Le compte administratif du budget camping se solde par un excédent d'exploitation de 8673.38 € et un besoin de 11802.46 € en investissement suite à la mise en place des chalets. On retiendra en **section d'exploitation :**

- des dépenses d'exploitation pour 18328 dont 7084 de frais de personnel
- des recettes en augmentation pour 33933

Section d'investissement

Une dépense de 37631.77 et des recettes de 25829.31 soit un déficit de 11802.46, principalement lié à l'amortissement des chalets.

BUDGET C.C.A.S.

Le compte administratif 2011 du CCAS fait apparaître une dépense de 2963.34 pour une recette de 3357.91. L'excédent de clôture de l'exercice se monte à 394.57.



Les Principaux Investissements de 2011

Les Principaux Investissements de 2011

PROGRAMMES

Chemin Vaurière et Grandgoutte	42367.35
Chemin de Pierreusegoutte et Gelingoutte	5582.33
Chemin du Chat pendu	14096.65
TOTAL VOIRIE	62046.33
Chaufferie bois (reliquat)	41482.36
TOTAL BATIMENT	41482.36
Outillage	487.01
TOTAL EQUIPEMENTS DIVERS	487.01
Raccordement des réseaux secs rue des Beaux Champs et Hargoutte	7305.68
Eclairage de Noël	4534.24
TOTAL ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE	11839.32
Matériels pour les écoles	163.99
Matériels pour le camping	4415.71
TOTAL CULTURE LOISIR	4579.70

La totalité des investissements se chiffre à plus de 116 000. €
A cela s'ajoutent les remboursements d'emprunt pour 51384 € au budget général, pour 13646 € au budget eau assainissement et pour 4000 € au budget camping.

Il n'y a pas eu d'emprunt nouveau en 2011.

Pour réaliser ces investissements, nous avons bénéficié en 2011 de 84065 € de subvention du département du Haut Rhin, de la région, de l'Ademe et de l'Etat, dont 75685 € concernant la chaufferie bois.



Réfection du chemin de Chat Pendu...



...et du chemin de la Grande Goutte



Le sacré cœur à nouveau bien dégagé



Pose d'enrobés chemin de la Vaurière



Les Budgets de 2012

Les Budgets de 2012



Animation de Noël



Curage du Rombach au printemps dernier

971 083 de dépenses, tous budgets confondus
997 000 de recettes soit un excédent prévisible de 25 917
avec 151 300 de travaux d'investissement programmés

BUDGET GENERAL

Le Budget Général 2012 de la commune se présente comme suit :

Les prévisions de dépenses de fonctionnement s'élèvent à 785 000 € y compris le prélèvement pour investissements de 100 000 € et des dépenses imprévues pour 25 600 €. Les prévisions de recettes de fonctionnement s'élèvent à 620 000 € dont un excédent de fonctionnement reporté de 102 681 €.

Les prévisions de dépenses et de recettes d'investissement s'équilibrent à 231 534

Les principales caractéristiques du budget sont :

- D'un point de vue fiscal, les taux restent stables,
- Un produit fiscal attendu de 211 000 €
- Un budget de l'exploitation forestière de 198 400 € affichant un petit excédent prévisionnel avec 200 000 € de prévision de vente de bois.
- Des investissements réduits pour 141 800 € dont 47 100 € pour les voiries et pistes forestières, 25 000 € pour le chauffe bois du presbytère, 4 000 € en équipement divers, 38 500 € pour le cadre de vie (enfouissement des réseaux et ouverture des paysages) et 9 000 € pour la culture loisir.
- Un emprunt de 31 200 € principalement pour des acquisitions de terrains. La dette par habitant restera stable.
- Des aides escomptées pour 54 900 € et 15 300 € de récupération de T.V.A.

BUDGET C.C.A.S.

Il s'équilibre en recettes et en dépenses de fonctionnement, à 3500 €.

BUDGET DU CAMPING

Il s'équilibre à 43 900 € en section d'exploitation dont 21 000 € d'amortissement et à 30 500 € en section d'investissement. On retiendra :

- Des recettes pour 30 400 € et des frais d'exploitation pour 22 683 €.
- Un emprunt de 815 €.

BUDGET EAU-ASSAINISSEMENT

Il s'équilibre à 143 000 € en section d'exploitation avec 12 000 € de prélèvement pour investissement et 61 441 € en section d'investissement. On retiendra :

- Une légère augmentation du prix de l'eau de 0.15 /m³ pour la taxe d'assainissement.
- La participation au fonctionnement de la STEP de Sélestat pour 2 années soit 49 500 €.
- Des investissements pour 7500 €.
- Aucun emprunt prévu.



Les Principaux Investissements Prévus en 2012 et leurs Coûts

La dette par habitant était fin 2011 de 112 €.

Programme	Coût prévisionnel	Aides prévues
Rue de la Biaise	15000	2000
Chemins de la Grand Goutte haut	21000	5000
Achat de terrain sentier Couty	3000	
Subvention restant à percevoir		16200
TOTAL VOIRIE	39000	23200
Rénovation espace R Hestin	5000	
Auvent place des fêtes	10000	
Préau école primaire	10000	2000
Solde Chaufferie bois	10000	14700
TOTAL BATIMENT	35000	16700
Outillage et petit travaux	4000	
TOTAL EQUIPEMENTS DIVERS	4000	
Réseaux secs rue de la Biaise	20500	
réseaux secs rue des Battants	10000	
Solde améliorations pastorales	9500	13000
Mobilier urbain	2000	
Eclairage de Noël et grotte Lourdes	6000	
TOTAL ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE	48000	13000
matériels pour école et musique	9000	2000
TOTAL CULTURE LOISIR	9000	2000
Petits travaux camping	1297	
TOTAL CAMPING	1297	
Acquisition de matériel	1000	
Travaux divers	6500	
TOTAL ASSAINISSEMENT	7500	



Tableau numérique pour l'école



Réfection de la toiture du préau de la cour d'école

Pour réaliser ces différents investissements qui se chiffrent à 151 300 €, il est attendu 54 900 € de subvention. Par ailleurs, un emprunt global de 30 615 € est prévu (29 800 € au budget général et 815 € pour le camping).

Commentaires

1. Travaux de voirie

- Concernant les travaux de voirie, les chemins de la Vaurière et de la Grande Goutte sont terminés. Reste la partie haute du chemin de la Grande Goutte qui sera décalée en 2013 car les subventions ne sont pas accordées sur 2012.
- Suite à l'enfouissement des réseaux, il est également prévu de refaire les enrobés rue de la Biaise.



Proposition de nouvel accès pour personnes à mobilité réduites à l'espace R Hestin.



2. Travaux de bâtiments

- 2012 sera consacrée aux études concernant la mise aux normes « handicapés » de l'espace R Hestin et de la construction d'un auvent sur la place des fêtes, auvent qui permettra une plus grande souplesse pour la réalisation d'animation en plein air.

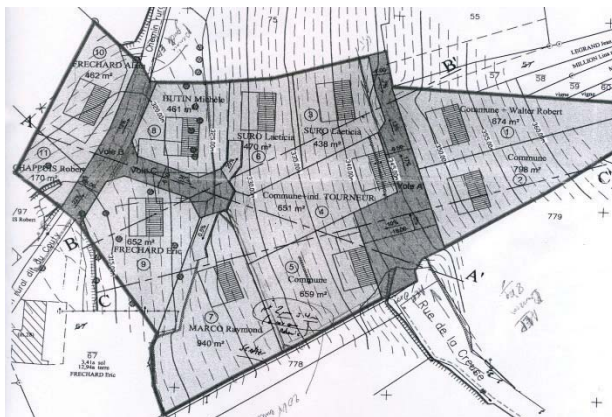


Plan salle polyvalente : déplacement des WC au niveau des vestiaires actuels, transformation des WC actuels en espace de rangement et construction d'un hall d'entrée de 150 m² pouvant être utilisé en espace d'agrément.

- Concernant le livre «Rombach, de la Lorraine à l'Alsace», la parution est décalée afin de parfaire l'ouvrage. Celui-ci devrait être disponible au quatrième trimestre 2012. L'ouvrage, dorénavant en couleur, sera proposé en souscription au prix de 33 € jusqu'à fin septembre. Après parution, le prix de vente sera de 39 € .
- Concernant l'AFUa «Gérard Goutelle», le projet d'aménagement prévoit huit lots constructibles, 4 lots en accès par la rue du Couty et 4 lots par la rue de la Creuse des Vignes.



Le périmètre de l'AFUa Gérard Goutelle en rouge



Le projet d'aménagement

- Par ailleurs, le préau de la cour de l'école primaire sera rénové.
- Concernant les travaux à l'église, le conseil de Fabrique désire refaire les peintures intérieures. Au préalable, il sera nécessaire de revoir l'emplacement des radiateurs et l'isolation des combles.

3. Equipements divers

- Dans le cadre de la poursuite de l'embellissement des rues, il est prévu l'enfouissement de réseaux secs rue de la Biaisé et rue des Battants avec reprise de l'éclairage public.



Rue de la Biaisé avant les travaux



I) LE SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE

1) Caractéristiques techniques

Mode de gestion

La gestion se fait en régie municipale sur la totalité du réseau de captage et de distribution.

Nature des ressources

Le réseau est alimenté par deux réservoirs de 200 m³ dont 120 m³ de réserve incendie situés à la Hingrie et à la Vaurière. Par ailleurs, une interconnexion avec le réseau de Lièpvre est en place en cas de besoin.

L'eau est distribuée avec une pression pouvant parfois être supérieure à 10 bars. Aussi, pour tous travaux d'adduction d'eau, il est obligatoire d'utiliser du matériel homologué **16 bars**. Par ailleurs, vous devez protéger votre installation par un **réducteur de pression à 3 bars**. Sinon, vous risquez d'endommager vos équipements et de provoquer des fuites au niveau des appareils ménagers ou tuyauteries. **Un clapet anti-retour est également préconisé.**

En 2011, 52368 m³ sont sortis des réservoirs de la Hingrie et de la Vaurière contre 47927 m³ en 2010 soit 180 litres par jour et par habitant en moyenne. En 2011, le trop plein de la Vaurière a fourni 9200 m³ au réseau de Lièpvre soit 25 m³ par jour en moyenne en baisse par rapport à 2010.

Bilan de la consommation

Nous avons consommé 29693 m³ en 2011 contre 29538 m³ en 2010 soit une consommation stable. La consommation journalière moyenne a été de 81 m³.

Statistiques

Années	2010	2011
Nombre d'habitants sur le réseau d'eau potable	787	787
Volumes d'eau facturés	29538	29693
Volumes d'eau non facturés (WC public, bâtiments communaux)	1069	624

2) Tarifs et recettes

Tarifs

Les tarifs communaux pour l'eau sont restés stables.

années	2010	2011
Eau	0.900	0.900
redevance de prélèvement	0.0347	0.0347
Prix total au m³ avec toutes les taxes	2.2797	2.2797
location semestrielle du compteur	4.120	4.120

La consommation moyenne facturée sur Rombach est de 38 m³ par an. Par habitant, la facture moyenne annuelle pour la partie eau potable seule est de 35.3 € en 2010 ; elle est de 86 € en incluant les redevances à l'agence de l'eau et les taxes d'assainissement.

Recettes

Les recettes en 2011 étaient de 66262 €. Les charges d'exploitation se chiffrent à 52 686 € auxquels il faut ajouter les remboursements d'emprunt (intérêt et capital) pour 17709 €. Le compte d'exploitation est déficitaire et un ajustement des tarifs sera effectif en 2012. Le prix global de l'eau reste très inférieur à la moyenne nationale.

3) Indicateurs de performances

Qualité de l'eau distribuée

L'eau est de bonne qualité sur les deux captages (Vaurière et Hingrie). Concernant la microbiologie et les paramètres physico-chimiques, 100% des prélèvements sont satisfaisants (8 analyses). L'eau est douce et l'installation d'un adoucisseur rendrait l'eau agressive avec un risque de dissolution des métaux des conduites. La ressource en eau est bien protégée des apports en nitrates (teneur inférieure à 6.5 mg/l avec une norme à 50 mg/l).



En 2011, toutes les analyses ont confirmé la potabilité de l'eau avec la conclusion sanitaire suivante : « L'eau respecte les limites de qualité réglementaires. Toutefois, elle présente un caractère agressif, susceptible de provoquer une corrosion des conduites. Il est recommandé de ne pas consommer l'eau immédiatement après ouverture du robinet, lorsqu'elle a stagné plusieurs heures dans les conduites, mais de procéder à un écoulement préalable de quelques minutes. ».

Etat du réseau et rendement

Pas de problème d'alimentation en eau potable en 2011.

Le rendement du réseau (volume consommé / volume produit) chute à 58 % et nécessitera une campagne de recherche de fuite.

Etat de la dette

Il n'y a pas de dette sur le service d'adduction d'eau potable

PROTECTION DE LA RESSOURCE

L'indice d'avancement de la protection de la ressource est de 80%

4) Investissements

Travaux

Pas de travaux réalisés en 2011.

5) Actions de solidarité

Mise en non valeurs en 2011 de 940 € soit 1.4 % des recettes.

II) LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

1) Caractéristiques techniques

Mode de gestion des réseaux

La gestion du réseau de collecte dans le village se fait en régie municipale. Les réseaux de transits dans le Val d'Argent sont gérés entre les trois communes de Ste Croix, Lièpvre et Rombach. Le collecteur reliant Bois l'Abbesse à Sélestat est géré en partenariat avec la communauté des communes de Sélestat.

Le traitement des eaux usées

Nous adhérons au syndicat de traitement des eaux de Sélestat (SYNTESE). Par délibération en date du 23/03/2011, le Comité Directeur Syndical a opéré un transfert complet de sa compétence assainissement telle que décrite aux arrêtés inter-préfectoraux des 16 et 22 février 2007 au profit du Syndicat Départemental des Eaux et de l'Assainissement du Bas-Rhin. C'est VEOLIA qui assure la gestion de la station d'épuration de Sélestat par le biais d'une délégation de service publique. Le coût du traitement est de 0.93 € TTC/m3 dont le coût de location de la STEP et celui de la gestion des réseaux. Pour 2011, le coût du traitement qui correspond aux volumes 2010 est de 24 587 .

Statistiques

	Années	2010	2011
Nombre d'habitants sur le réseau d'assainissement		698	700
Volumes d'eau soumis à la redevance d'assainissement		26188	26149
% redevance d'assainissement par rapport aux volumes		88.7	88.7
% redevance d'assainissement par rapport aux habitants		88.7	88.7

6) Tarifs et recettes

Tarifs

Depuis 2008, la redevance à l'agence de bassin est scindée en deux : une partie collecte et une partie pollution.

	années	2010	2011
Assainissement		0.700	0.700
redevance pollution à l'agence de bassin		0.352	0.352
redevance collecte à l'agence de bassin		0.274	0.274



La consommation moyenne facturée sur Rombach étant par habitant de 38 m³ par an, la facture moyenne annuelle pour la partie assainissement seule est de 26.6 € .

Recettes

Les recettes 2011 pour la partie assainissement seule se montent à 18304 contre 18331 en 2010.

Indicateurs de performances

Etat du réseau

L'état des réseaux est satisfaisant

2) Investissements

Travaux

Pas de travaux en 2011

Etat de la dette

Pas d'emprunt contracté en 2011. La dette par habitant pour le budget eau-assainissement est de 112 € .

3) Actions de solidarité

Mise en non valeurs de 940 €

III) LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

1) Caractéristiques techniques

Mode de gestion

Les communes prennent en charge les dépenses relatives aux systèmes d'assainissement collectif et les dépenses de contrôle des systèmes d'assainissement non collectif.

A compter du 12 juin 2006, Le Conseil Municipal a décidé la création du service public d'assainissement non collectif (SPANC) sous la forme d'une régie directe.

En voici le règlement :

Article 1^{er} :

Le service public d'assainissement non collectif (SPANC) de la commune de ROMBACH LE FRANC est créé, à compter du 12 juin 2006 sous la forme de régie directe.

La commune de Rombach le Franc est chargée d'effectuer les visites de bon fonctionnement, la vérification de la conception, d'implantation et de bonne exécution d'une installation d'assainissement non collectif dans le cadre d'un permis de construire ou d'une réhabilitation.

Article 2 :

Le SPANC ne prendra pas en charge l'entretien des installations d'assainissement non collectif.

Article 3 :

Un règlement intérieur du service public d'assainissement non collectif, destiné à déterminer les relations entre les usagers du SPANC et le service, en fixant les droits et obligations de chacun, est adopté et annexé à la présente. Il sera affiché et communiqué à tous les usagers du service à l'occasion de la première visite.

Article 4 :

Le budget du SPANC doit être équilibré en recettes et en dépenses. Les recettes proviennent de redevance à la charge des usagers du SPANC. Une redevance forfaitaire de 40 € sera perçue auprès du propriétaire dès que la visite de bon fonctionnement sera réalisée. Le conseil pourra être amené à se prononcer sur l'évolution du montant de la redevance annuellement.

2) Tarif

La redevance forfaitaire est de 40 €

IV) ANNEXES

Exemple de facture semestrielle pour une famille moyenne de deux adultes et un enfant raccordée au réseau d'assainissement avec une consommation de 38 m³.



MOTION POUR LA SUPPRESSION DES DOS D'ANES ROUTE DE ROMBACH

Suite à l'aménagement de la route de Rombach par la commune de Lièpvre, de nombreux Rombéchants manifestent leur désapprobation sur la rudesse des pentes des plateaux et sur le manque de visibilité au niveau du rétrécissement. La municipalité s'était rendue en mairie de Lièpvre en présence du maire et de ses adjoints en mars 2011 où un consensus semblait être trouvé pour abaisser les ouvrages. Un devis était sollicité et le coût des travaux était chiffré à 11 000 € HT. Depuis, plus rien si ce n'est un courrier précisant la conformité des ouvrages avec la réglementation départementale ; conformité qui n'a jamais été discutée par la municipalité de Rombach.

Conscient des gênes occasionnées par ces nombreux ouvrages en regard de l'accessibilité du village de Rombach (cette route est le seul accès pour le village de 900 habitants) et plus particulièrement concernant la desserte de l'usine Dinamic Emballages (50 emplois) avec des risques de délocalisation et des commerçants ainsi que l'accès au camping « Les Bouleaux » avec caravanes, le conseil municipal sollicite le maire de Lièpvre et le Président du conseil général du Haut Rhin afin de revoir ces aménagements avec un profil de pente plus doux ou la suppression pure et simple des plateaux avec uniquement marquage au sol ; le plateau au niveau de l'école n'est pas remis en cause au regard de la sécurité qui s'impose en cet endroit.

Les décisions du conseil municipal

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 SEPTEMBRE 2011

2011 23°) Approbation du procès-verbal de la réunion du 4 juillet 2011

2011 24°) DBM n°2 budget camping

2011 25°) TARIF : Budget «camping»

2011 26 °) Achats de terrain

Le Maire propose l'acquisition

- d'une parcelle rue de La Biaise appartenant à Mme Marcelline TOURNEUR, 164 rue de La Biaise à Rombach Le Franc. L'acquisition porte sur la parcelle 403 section 12 d'une superficie de 28 m² au prix de 15 € le m² soit 420 €.
- d'une parcelle de forêt au Col de Fouchy d'un intérêt pour la commune de part sa situation au sommet du col (lieu d'implantation de panneau d'information, aire de stockage de bois, parcelle jouxtant la forêt communale) et appartenant à Mme Andrée MEYER, 4 rue l'Empereur à Bassemberg. L'acquisition porterait sur la parcelle 58 section 7 d'une superficie de 58.8 ares plantée de châtaigniers pour un montant global (sol et bois) de 3000 €.
- d'une parcelle au col de Fouchy jouxtant la forêt communale et permettant une meilleure visibilité de l'espace communal. L'acquisition porte sur la parcelle 61 section 7 d'une superficie de 3.7 ares appartenant à M et Mme Louis PETER, 35, rue de Flaxlanden à 68440 Bruebach au prix de 30 € l'are soit 111 €.

2011 27°) divers

1. Information dans le cadre des délégations (article L.2122.23)

Le maire n'a pas exercé son droit de préemption lors de la vente du terrain appartenant aux héritiers de Mme Buchholtz à M Luc Philippe, 169, rue du Gal de Gaulle.

2. Rapprochement avec Rombach au Luxembourg

Le club vosgien se rend à Rombach au Luxembourg les 26, 27 et 28 octobre prochain. Le Maire de Rombach le Franc est invité à une réception donnée en l'honneur des Rombéchants.

3. Canalisation de transit

La canalisation de transit nécessite des travaux d'entretien sur Lièpvre urgent concernant le passage dans la Lièpvrette pour 11 300 € HT et à moyen terme rue Clemenceau pour 63 500 € HT. La part revenant à Rombach est de 14% du coût des travaux.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 NOVEMBRE 2011

2011 28°) Approbation du procès-verbal de la réunion du 5 septembre 2011

2011 29°) Rapport annuel de la communauté des communes

2011 30°) Tarif : Budget Général

Le maire propose de mettre à jour les tarifs 2012 en tenant compte des augmentations du coût de la vie.

2011 31°) Taxes et produits irrécouvrables

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité

EMET un avis favorable pour l'allocation en non-valeur des créances suivantes :

- Exercices 2010/2011 pour un montant de 457.70 €



2011 32°) Programme local de l'habitat 2010 - 2016

Le conseil DECIDE d'émettre un avis favorable sur le projet de Programme Local de l'Habitat 2010-2016 élaboré par la Communauté de communes du Val d'Argent.

2011 33°) Livre Collection «Mémoire de vies, Rombach le franc, de la Lorraine à l'Alsace»

Aussi est-il proposé de fixer le prix de vente de la manière suivante :

- 33 euros pour les souscriptions avant parution,
- 39 euros après parution

Pour les envois par courrier, les frais d'expédition seront à la charge des acheteurs au coût réel.

L'encaissement du produit de la vente de l'ouvrage au public nécessite par ailleurs la création d'une régie de recettes que le maire peut créer dans le cadre de ses délégations.

2011 34°) Subventions à accorder en 2011 au budget général

2011 35°) DBM n°1 budget général

Afin de permettre l'amortissement de la participation au local de ski à Echery et la prise en compte d'une facture de travaux en régie, il y a lieu de procéder à des virements de crédits au chapitre 280414 - 040 pour 1000 € et au chapitre 21131-040 pour 5000 €.

2011 36°) DBM n°3 budget camping

Afin de régulariser la prise en compte d'honoraires dans la mise en place des chalets au chapitre 21, il y a lieu de prévoir une ouverture de crédits en recette et dépense d'investissement pour 3600 €.

2011 37°) Divers

1. Information dans le cadre des délégations (article L.2122.23)

Le maire n'a pas exercé son droit de préemption lors de la vente du terrain appartenant à M Vermande, 36, rue du Gal de Gaulle, ni pour l'adjudication de la propriété Fassel au 114 et 114a rue du Gal de Gaulle.

2. Suppression de la sirène

Le maire précise que suite à une nouvelle réglementation, le forfait de raccordement électrique de la sirène sur le réseau va être réévalué considérablement. Du fait du regroupement des services d'incendie et de secours, la sirène n'est plus obligatoire et peut être supprimée. La mise en place d'un avertisseur monophasé pouvant être raccordé sur le compteur de la mairie sera étudié.

3. Classes Bilingues

Le maire fait part des difficultés rencontrées pour pallier au remplacement de l'enseignante d'allemand en classe de maternelle.

4. Route de Rombach à Lièpvre

Suite à la rencontre de la municipalité en mars dernier en mairie de Lièpvre, il semblait qu'une solution pouvait être trouvée concernant l'aménagement de la route de Rombach. Or, dans un courrier récent, les élus de Lièpvre se retranchent sur la conformité de l'aménagement réalisé sans répondre à la demande faite en mars. Le conseil demande instamment de reprendre contact avec la municipalité de Lièpvre avant de prendre une motion sur le sujet.

5. Bourse aux minéraux de Ste Marie aux Mines

Compte tenu de l'enjeu à la fois en terme économique, culturel et de notoriété, le conseil municipal de Rombach le Franc, à l'unanimité, réproouve l'attitude de Minéral Concept et de ses dirigeants concernant le déménagement de la bourse sur Colmar. Le conseil municipal soutient totalement la démarche de la ville de Ste Marie aux Mines à laquelle, il exprime sa solidarité.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 DECEMBRE 2011

2011 38°) Approbation du procès-verbal de la réunion du 7 novembre 2011

2011 39°) Régime applicable aux dépenses d'investissement avant le vote des budgets 2012

2011 40°) Etat de prévision des coupes et programme de travaux dans la forêt communale soumise au régime forestier pour 2012

L'EPC présenté, pour 2012, par l'ONF génère des recettes brutes pour 206190 € en coupes à façonner et 10495 € en vente sur pied. Les recettes nettes sont estimées à 87794 € et des travaux sont proposés pour 36730 € dont 17600 € de travaux de chemins et pistes. Compte tenu de toutes les dépenses liées à la forêt, le bilan présenté est quasiment à l'équilibre.



2011 41°) Demande de subvention DETR

2011 42°) Divers

1. Information dans le cadre des délégations (article L.2122.23)

Le maire signale au conseil qu'il n'envisage pas d'exercer le droit de préemption concernant la vente Ilaschenko à Pierreusegoutte.

2. Information sur le rapport Sichermann

Le maire fait part au conseil des conclusions du rapport de l'expert du gouvernement sur le trafic poids lourds dans le massif vosgien.

3. Préparation de la salle polyvalente pour les fêtes. La préparation se fera le mercredi 7 à partir de 13h.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 FEVRIER 2012

2012 1°) Approbation du procès-verbal de la réunion du 5 décembre 2011

2012 2°) Tarif : Budget Eau Assainissement

Compte tenu de la baisse des volumes d'eau vendus d'une part et du coût du traitement des eaux usées d'autre part, le budget eau assainissement est déficitaire de l'ordre de 4000 €. En 2012, la TVA sur les participations au traitement passe à 7% au lieu de 5.5% auparavant et malgré une diminution de 0.931 à 0.88 €/m³, la redevance d'assainissement de 0.7 €/m³ ne permet pas de couvrir les dépenses et il est proposé de fixer la redevance d'assainissement à 0.85 €/m³. Par ailleurs, pour couvrir la redevance de prélèvement versée à l'agence de bassin, le montant de cette dernière devrait être de 0.07 €/m³. Avec ces deux augmentations, le prix de vente du m³ d'eau sera de 2.446 €/m³ soit le tarif de 2002, nettement en dessous de la moyenne nationale. La location du compteur est fixée à 4.25 € par semestre.

2012 3°) Demande de subvention DETR

Le Maire propose au Conseil Municipal deux projets pour 2012 :

- La rénovation du chemin rural desservant les fermes de la Grande Goutte pour 26 285.09 € TTC
- L'achat d'un tableau interactif pour l'école élémentaire bilingue pour 5209.78 € TTC

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité,

SOLLICITE auprès de l'Etat (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) une subvention pour aider au financement de ces travaux. Les crédits correspondants seront inscrits au Budget Général 2012.

S'ENGAGE à prendre à la charge de la commune le solde du coût de l'opération même si les aides accordées sont inférieures à celles sollicitées présentement

2012 4°) Divers

1. Information dans le cadre des délégations (article L.2122.23)

Le maire signale au conseil qu'il n'a pas exercé le droit de préemption concernant la vente des immeubles UMBDENSTOCK / MISTRETTA au 8 rue du Gal de Gaulle, DODIN / LAMOUCHE au 131b rue de Naugigoutte et MADALON / WEISSE au 126, rue de Naugigoutte.

2. Remerciements

Le maire remercie les généreux donateurs qui participent au financement du repas des anciens, à savoir les marcheurs du Val d'Argent, le Crédit Mutuel et les Paras.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MARS 2012

2012 5°) Approbation du procès-verbal de la réunion du 6 février 2012

2012 6°) Motion de soutien au collectif national des RASED

2012 7°) Comptes administratifs des budgets 2011

2012 8°) Affectation des résultats 2011

2012 9°) Approbation des comptes de gestion 2011

2012 10°) Subvention à accorder pour 2012 au budget général

Les subventions proposées s'élèvent à 11738 € (11426 € en 2011).



2012 11°) Fixation des taux d'imposition pour 2012

Désignation des Taxes	Bases prévisionnelles 2012	Taux	Produits avec les bases 2012
Taxe d'Habitation	799 700 €	8.45%	67 575 €
Taxe Foncière Bâti	633 800 €	9.68%	61 352 €
Taxe Foncière Non Bâti	55 600 €	47.72%	26 532 €
TOTAL			155 459 €

2012 12°) Approbation des budgets 2012

2012 13°) Divers

1. Chaufferie bois : raccordement du presbytère

Le raccordement du presbytère au réseau de chaleur est réalisé. La partie électrique reste à faire.

2. Marchés publics

Ci joint la liste des marchés de plus de 4 000 € HT attribués en 2011. Elle est consultable sur le site internet de la CCVA.

3. Nettoyage de Printemps

Le nettoyage est prévu le samedi 31 mars 2012 (RV à 9h sur la place des fêtes).

A 11h30, un pot de l'amitié sera servi à la mairie.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUIN 2012

2012 14°) Approbation du procès-verbal de la réunion du 5 mars 2012

2012 15°) Rapport annuel de la communauté des communes

2012 16°) Rapport 2011 du service « Eau – assainissement »

2012 17°) Subvention à accorder pour 2012 au budget général

2012 18°) DBM n°3 budget camping

2012 19°) Achat de terrains

Deux propriétaires situés dans le périmètre de l'AFUa « Gérard Goutelle » désirent vendre leur terrain. Le prix fixé par les domaines avant toute opération nécessitant une avance de fond est de 200 € l'are en zone NA.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE d'acquérir auprès de Mme COLOTTE Christiane, 34, rue Robert Guth à 68660 LIEPVRE la parcelle 68 section 11 de 5,04 a au prix de 200 € l'are soit 1008 €.

DECIDE d'acquérir auprès de Mrs Jean Marie et Emmanuel TOURNEUR 20, rue des Vosges à 67310 BERGBIETEN et 12, rue de l'église à 68660 ROMBACH LE FRANC la parcelle 72 section 11 de 1.62 a au prix de 200 € l'are soit 324 €.

DECIDE de prendre en charge dès ce jour les frais de dossier et de remembrement liés à ces terrains

2012 20°) MOTION POUR LA SUPPRESSION DES DOS D'ANES ROUTE DE ROMBACH

2012 21°) EDITION DU BULLETIN PAROISSIALE

Le Maire précise que depuis la création de la communauté de paroisses du Val d'Argent, quatre bulletins annuels sont édités. Les responsables ont sollicités les mairies pour l'édition de ces bulletins. La possibilité de tirage en interne étant assez fastidieuse et d'un coût important en photocopies, il est proposé de prendre en compte financièrement un tirage annuel au niveau du budget communal. Le coût d'impression était de l'ordre de 675 € en 2011.

2012 22°) Divers

1. Travaux : peinture de l'église

Le conseil de fabrique désire refaire les peintures intérieures de l'église. Afin de faire ces travaux pour une durée la plus longue possible, il est important de revoir le positionnement des radiateurs et l'isolation des combles.

2. Contrat local de santé

Une réunion publique pour tout le Val d'Argent est organisée avec l'agence régionale de santé le mardi 19 juin de 10h à 12h à l'Espace R Hestin à Rombach le Franc. Lors de cette réunion, le bureau d'étude chargé du diagnostic fera part de ses travaux et il y aura lieu de choisir les priorités sur lesquelles portera le futur contrat local de santé. La présence du plus grand nombre est souhaitée.



Les tarifs communaux pour 2012

LES SERVICES COMMUNAUX		2011	2012
EAU et ASSAINISSEMENT			
par m ³	eau	0.90000	0.9000
	assainissement	0.70000	0.8500
	red. Pollution agence bassin	0.35200	0.3520
	red collecte agence bassin	0.27400	0.2740
	red de prélèvement	0.03470	0.0700
	total (prix au m³)	2.26070	2.4460
	loc. compteur semestre	4.120	4.25
CONCESSION, DROIT DE PLACE ET LOCATION			
tarif annuel	moins de 1 hectare	12.15	12.40
	par ha supplémentaire	7.17	7.32
	passage	24.34	24.83
	source	36.24	36.96
	Prise d'eau avant réservoir	119.51	121.90
	abri de chasse	63.74	65.02
tarif par passage	droit de place	8.91	9.09
LOCATION ENGIN COMMUNAUX			
tarif horaire	pelle mécanique	72.00	74.00
	Unimog	50.00	51.00
	ouvrier supplémentaire	17.00	18.00
CONCESSION DE CIMETIERE			
concession de terrain nu	15 ans (1mx ² m)	39.60	40.39
	15 ans (2mx ² m)	78.03	79.59
	30 ans (1mx ² m)	78.03	79.59
	30 ans (2mx ² m)	154.43	157.52
columbarium en granit rose	1 cellule sur 15 ans	150.00	150.00
	1 cellule sur 30 ans	300.00	300.00
Photocopies			
	A4	0.25	0.25
	A3	0.50	0.50
SAPIN DE NOEL			
Nordmann	Petit	15.00	15.00
	Moyen	20.00	20.00
BOIS DE CHAUFFAGE			
par commune (prix HT)	Hêtre ou chêne (stère)	38.00	38.00
	BIL (m ³)	34.00	34.00
par l'acquéreur (prix HT)	Feuillus quartiers (stère)	7.00	7.00
	Feuillus rondins (stère)	4.50	4.50
plot menuiserie (prix TTC)	Chêne (m ³)	500.00	500.00
	Sapin (m ³)	250.00	250.00
Salle polyvalente en week end (de vendredi 17h au lundi 10h)			
avec cuisine	Personnes extérieures	335.00	340.00
	Rombéchats	190.00	190.00
	Associations rombéchates	135.00	135.00
sans cuisine	Personnes extérieures	175.00	180.00
	Rombéchats	135.00	135.00
	Associations rombéchates	114.00	114.00
Salle polyvalente en journée			
avec cuisine et chauffage	Personnes extérieures	175.00	176.00
	Rombéchats et associations	95.00	95.00
	Usage commercial	230.00	240.00
sans cuisine avec chauffage	Personnes extérieures	96.00	97.00
	Rombéchats et associations	58.00	58.00
	Usage commercial	150.00	152.00

Note : Pour tout règlement de factures émises par la commune ou la perception, n'arrondissez jamais les sommes dues, ni par excès, ni par défaut.



LES ASSOCIATIONS ROMBECHATES

Association	Président	Contact mail
Conseil de Fabrique	LOTZ Jean Marie	lotz.jean-marie@wanadoo.fr
St Martin en Val d'Argent	DUCROCQ David	david.ducrocq@hotmail.fr
Teuffl's Narren	CHATELAIN Jean Paul	chatelainjeanpaul@yahoo.fr
Musique Caecilia	ANSTETT Hervé	hanstett@hotmail.fr
Club Vosgien	MENETRE Corinne	www.club-vosgien-liepvre-rombach.info
UNC - AFN	CHATON Christian	c.chaton@wanadoo.fr
Val des Gouttes	BETRANCOURT Jean Marie	mireille.boubel@sfr.fr
UN Parachutistes	KOLTAI Eric	unp680saintemarie@orange.fr
Société de Pêche	ABT Alfred	andre.didierjean@wanadoo.fr
Les Branchés	BARTHEL Corinne	cocosandy@orange.fr
Comité de la Cavalcade	GUERRE Christian	president@romlietstoss.fr
Chorale Ste Cécile	FRECHARD Micheline	frecharm@calixo.net
Syndicat des apiculteurs	FEIL Pascal	pascal.feil@wanadoo.fr
Gymnastique	LEGRAND Christiane	
Donneurs de sang	RICHARD Bernard	bernard.richard45@sfr.fr
Comité de Jumelage	LARCHEVEQUE Alain	alain.larcheveque@hartmann.info

LA VIE DE LA PAROISSE

Quoi de neuf dans la paroisse de Rombach-le-Franc depuis Juillet 2011 ?

3 juillet 2011 : 1^{ère} fête des familles de la communauté de paroisses du Val d'Argent à Ste Croix-aux-mines : messe - pique nique - grand jeu partant de la salle des fêtes - Timbach - chapelle de la Hajus - cimetière militaire - et retour à la salle des fêtes pour le résultat des trouvailles.

20 juillet: Pèlerinage du Val d'Argent au Mont Saint Odile.

15 août à 20 h : Procession aux flambeaux depuis l'auberge du Creux-Chêne jusqu'à la chapelle de la Hingrie où a eu lieu une célébration mariale à l'occasion de la fête de l'Assomption.

9 octobre : Messe des familles - Kermesse paroissiale à l'espace Raymond Hestin : apéritif musical - Repas - après-midi récréative.

16 octobre 10 h. à Rombach : Grand'messe et assemblée générale de la communauté de paroisses du Val d'Argent. Les nouveaux membres du conseil pastoral de la vallée sont présentés à l'assemblée. Un verre de l'amitié à l'espace Raymond Hestin clôture la fête.

11 novembre : Belle Messe du Souvenir animée par la section des anciens combattants, au cours de laquelle sont lus tous les noms des personnes tuées à la guerre de 14-18 et 39-45 originaires de Rombach. Des lumignons allumés représentent chacun d'eux.

8 janvier 2012 : repas de la chorale paroissiale

19 février : 22 jeunes de la communauté de paroisses reçoivent le sacrement de la confirmation

24 mars : repas de carême œcuménique : bol de riz : l'argent collecté est envoyé pour aider des gens des pays en voie de développement par l'intermédiaire du C.C.F.D. (catholique) et de la CIMADE (protestant)

25 mars : 40 enfants de Rombach, Lièpvre et Ste Croix aux Mines reçoivent le sacrement du pardon. Ils se sont préparés à cette étape en équipe, avec l'aide d'une maman catéchiste.

Du 23 au 27 avril : voyage-pèlerinage-découverte de la communauté de paroisses à Tour (île Bouchard) - abbaye de Ligugé - Poitiers - La Rochelle - île de Ré.

Du 17 au 20 mai : Participation de la paroisse au centenaire des Quatre Routes du Lot.

65 enfants de la communauté de paroisses du Val d'Argent font leur 1^{ère} communion dans leurs paroisses respectives.

Samedi 2 juin : Pèlerinage des enfants (sacrement du pardon) avec les parents aux Trois-Epis.

Mercredi 13 juin : Pèlerinage des enfants (1^{ère} communion) à Notre Dame de Neunkirch, avec les parents.

1^{er} juillet : 2^{ème} fête des familles de la communauté de paroisses à Rombach. Messe unique avec la présence des 4 chorales, pique-nique à l'espace Raymond Hestin — Grand jeu dans la salle vu le temps maussade.

4 juillet : Pèlerinage au Mont St Odile.

5 juillet : De 10 h. à 17 h. la paroisse de Rombach assure à son tour l'adoration perpétuelle proposée tous les 2 ans à chaque paroisse d'Alsace.



ÇA S'EST PASSE, IL Y A 100 ANS

Le 3 mars 1912

Le conseil municipal vote un crédit de 380 Marks pour l'érection d'une croix en pierre fine avec le Christ sculpté en une seule pièce au cimetière. C'est l'entreprise Jules Wimmer de Ste Marie aux Mines qui exécutera les travaux. La croix s'est brisée lors du tremblement de terre de novembre 1911.

Le 31 mars 1912

Le conseil charge l'entrepreneur Michel Petitemange de la construction de la chapelle de la Hingrie avec la modification suivante : « la couverture sera en tuiles et non en ardoises ».

Le 16 mai 1912

Le revenu des chablis en surplus servira aux frais de culture considérablement haussés suite à la sécheresse de l'été 1911.

Par ailleurs, comme il est difficile, même impossible, d'introduire et d'exécuter à l'Allemand Rombach la détention des taureaux selon les prescriptions de la loi, à cause des terrains montagneux et de la situation dispersée et écartée des fermes de la vallée, qui eux seuls comptent les trois quarts de toutes les bêtes aptes à la saillie, la commune demande l'autorisation d'introduire la détention privée comme elle existe déjà à Ste Marie, où les conditions locales sont les mêmes qu'ici.

Le 13 octobre 1912

Le conseil décide de la construction d'un neuf chemin de 800 m dans le district du grand haut avec emploi des pierres sur place.

Le 19 octobre 1912

Il est décidé que dorénavant, aucun secours régulier et permanent ne soit accepté, ni par la commune, ni par le bureau de bienfaisance aussi longtemps que la personne qui demande le secours possède de la fortune ou du bien quelconque.

Par ailleurs, une proposition du sieur Chappelle Ferdinand, d'adjuger par voie de soumission les vivres pour les indigents, est rejetée avec la notification que par ce procédé, il pourrait se faire que les indigents reçussent des marchandises d'une qualité inférieure.

Ce même 19 octobre, il est demandé au couvent St Marc de Gueberschwihr qu'il retire une des trois sœurs gardes malades vu que deux sœurs suffisent pour les besoins de la commune.

Le 22 décembre 1912

Le conseil vote un crédit de 53 Marks pour payer la désinfection de 6 maisons à la Hingrie et de l'école où avait régné la diphtérie.

INFORMATIONS DIVERSES

INSCRIPTION EN MAIRIE.

Toute personne s'installant ou quittant le village est priée de le faire savoir à la mairie.

Cette démarche facilite certaines démarches administratives telles que la facturation d'eau potable, des ordures ménagères ou la mise à jour de notre fichier « population ».

Par ailleurs, il est rappelé que l'inscription sur la liste électorale n'est faite qu'après en avoir fait la demande sauf pour les jeunes gens habitant Rombach et atteignant la majorité.

PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE

Mise en place d'un registre nominatif dans le cadre du Plan d'Alerte et d'Urgence destiné à la protection des personnes âgées de plus de 65 ans et des personnes handicapées en cas de risques exceptionnels.

La loi confie aux maires la mission de recenser les personnes âgées de plus de 65 ans et les personnes handicapées vivant à domicile qui en font la demande. Les modalités de ce recensement sont énoncées par le décret n° 2004-926 du 1^{er} septembre 2004.



LA PERMANENCE DU DEPUTE Jean-Louis CHRIST

Attaché parlementaire : Luc WAUTHIER Secrétaire : Rosalie FORNARA
10 Grand'rue - 68230 TURCKHEIM
Tél. : 03 89 27 29 64 - Fax : 03 89 27 16 73 – Email : jlchrist@wanadoo.fr
Plus permanence sur Ste Marie aux Mines

MISSION LOCALE

Une permanence de la Mission Locale est assurée tous les lundis de 8h30 à 11h30 à l'ANPE à Sainte-Marie-aux-Mines. Cette permanence s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans sans qualification et son but est de trouver une solution d'intégration dans le monde du travail.

Tél. : 03 89 58 32 00 ou à Sélestat au 03 88 58 00 15

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT A LA VIE SOCIALE

Vous êtes une personne relevant d'une notification de la COTOREP

- Vous avez une carte d'invalidité
- Vous êtes travailleur handicapé
- Vous percevez l'allocation aux adultes handicapés

Ce service est là pour vous accueillir, vous écouter, vous renseigner, vous guider, vous aidez

Permanences : Mardi de 13h30 à 17h30 et jeudi de 9h à 12h

**Adresse : Service d'accompagnement à la vie sociale
Les Tournesols (aile droite du foyer Waltersperger)
Place du Général de Gaulle, BP 47 - 68160 Sainte-Marie-aux-Mines.
Tél. : 03 89 58 11 28**

CONCILIATEUR DU CANTON

Une permanence du conciliateur est assurée tous les 2^{ème} et 4^{ème} mardis du mois à la mairie de Sainte-Marie-aux-Mines à partir de 15 h ou sur rendez-vous. **Tél. : 03 89 58 33 60**

INFORMATION RETRAITE

**Caisse Régionale d'Assurance Vieillesse (C.R.A.V.)
36, rue du Doubs 67011 STRASBOURG CEDEX Tél. : 39 60
Les permanences se tiendront à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie
4, rue Wilson à Sainte-Marie-aux-Mines **Les 4^{ème} lundis du mois de 8h30 à 12h et sur rendez-vous de 13h30 à 16h
(Téléphoner au 39 60)****

CAISSE D'ALLOCATION FAMILIALE

Une permanence est assurée sur rendez-vous à Colmar au 810 25 68 10 Fax : 03 89 41 99 72

DEGATS DE GIBIERS

Pour les dégâts de gibiers, vous pouvez vous adresser en mairie ou auprès des estimateurs en fonction des types de dégâts : dégâts de sangliers ou dégâts de grand gibier sur arbres

Estimateur de dégâts de sanglier :

M. SCHWARTZ au Syndicat général des chasseurs
13, rue du Tivoli – 68100 MULHOUSE – tél. 03 89 31 82 65 – Fax 03 89 44 25 31

Estimateurs de dégâts de « gibier rouge »

**Dégâts prairies : M Roger HUMBERT – 30 Petite Lièpvre – Ste Marie aux Mines
Dégâts bois et forêts : M Frédéric BURGER – 8, rue de Horbourg – 68340 Riquewihr**

ALCOOLIQUE ANONYMES

Création de l' « **Amicale de la croix bleue de Colmar et environs** ». Amicale d'aide au malade alcoolique et de soutien à la cellule familiale.

Contact individuel - tél. : 03 89 58 44 28

Réunion hebdomadaire les lundis à 20h Eglise St Jean - 8a, avenue de Rome à Colmar



Permanence du Centre de cure ambulatoire en alcoologie des hôpitaux civils de Colmar le jeudi matin de 9h à 12 h au centre médico social.
Prise de rendez-vous du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h au **03 89 12 47 47**.

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES : DES NOUVEAUTES

Pour les encombrants, un numéro vert : le 0 800 77 04 13 est à votre disposition pour un enlèvement « gratuit » à votre convenance et à votre domicile par le Smictom ou Emmaüs selon les cas.

Par ailleurs, la **déchetterie est gratuitement à votre disposition** les lundis, mercredis, vendredis et samedis de 8h à 12h et de 13h à 18h (fermeture à 17h du 1^{er} novembre au 28 février)
Tél. : 03 89 58 80 85 ou Smictom : 03 88 92 27 19.

La déchetterie accepte les déchets ménagers spéciaux comme les solvants, les détergents, les peintures, les décapants, les produits phytosanitaires et les néons.
Ces déchets sont à déposer dans les conteneurs spéciaux prévus à cet effet.

Rappel

➤ **Ramassage de la poubelle jaune**
Les vendredis des semaines impaires

➤ **Ramassage hivernal en cas de chutes de neige.**
Pour les écarts non desservis en cas de routes enneigées, des conteneurs sont à votre disposition au bas des rue des Beaux Champs et Vaurière ainsi qu'au bas de la rue de Pierreusegoutte et à l'auberge du Creux Chêne pour la Hingrie.

➤ **Déchets de taille**
Depuis plusieurs années, des opérations spéciales seront organisées du 15 au 30 novembre et du 15 au 30 mars. Les végétaux peuvent être amenés sur la place des fêtes dans un endroit matérialisé puis ils sont broyés en fin de collecte. Cette pratique permet de récupérer du paillage et évite d'encombrer la déchetterie avec des produits qui seront ensuite envoyés en incinération.

HABITATS

LES PERMANENCES DE L'ADIL

LOCATAIRES OU BAILLEURS, Vous avez des problèmes liés à la location d'un appartement ou vous vous posez des questions juridiques, un agent de l'ADIL pourra vous conseiller

Les permanences se tiennent **au siège de la communauté de communes du Val d'Argent dans le parc de la Villa Burrus.**
Contact : 03 89 58 83 45

LES PERMANENCES DU C.A.U.E

Vous avez l'intention d'entreprendre des travaux de construction ou de rénovation

Le CONSEIL d'ARCHITECTURE d'URBANISME et de l'ENVIRONNEMENT est à votre disposition. Dans ses permanences un architecte répondra à vos questions, qu'elles soient d'ordre technique, administratif ou esthétique.

Les permanences se tiennent **aux services techniques de la ville de Ste Marie aux Mines**
Contact : 03 89 58 70 37

RAVALEMENT DES FAÇADES

La commune participe à vos travaux de rénovation de façades.

La participation financière de la commune est de 10 % plafonnée à 300 € du montant des travaux effectués par entreprise ou 15 % de la facture du matériel pour ceux qui effectuent les travaux par leurs propres moyens.

Choix des couleurs : une palette des coloris utilisables est disponible en mairie. La communauté des communes peut vous aider à choisir les teintes grâce à des images informatisées.

Contact : David Bouvier au 03 89 58 83 45



Collectes spéciales

COLLECTE DU VERRE

Des conteneurs sont à votre disposition sur la place des fêtes, à l'Espace Raymond HESTIN et au camping.

Attention : **ne mettre dans les conteneurs que les bouteilles en verre.**

La vaisselle cassée, verre, miroir, ampoule.... sont à déposer à la déchetterie.

SVP, ne pas laisser de déchets (cartons, sacs, vaisselle...) à proximité des conteneurs.

COLLECTE DES VIEUX PAPIERS

Une benne est à disposition 1 fois par trimestre sur la place des fêtes.

Le SMICTOM reverse une participation financière à la Coopérative Scolaire de l'école pour cette collecte.

COLLECTE DES HUILES

Les huiles sont à amener en déchetterie

COLLECTE DE VETEMENTS ET CHAUSSURES USAGES

Des conteneurs sont à votre disposition sur la place des fêtes.

COLLECTE DES PILES ET BATTERIES DE VOITURE

Les piles de toutes formes sont à déposer en mairie.

Les batteries de voiture doivent être déposées obligatoirement à la déchetterie.





RENOUVELLEMENT DU LABEL « PARC NATUREL REGIONAL DES BALLONS DES VOSGES »



Portée par les régions Alsace, Lorraine et Franche-Comté, la nouvelle charte du Parc naturel régional des Ballons des Vosges a été adoptée par décret du Premier ministre le 2 mai 2012 renouvelant ainsi le label « Parc naturel régional » pour les douze ans à venir (2012/2024).

187 communes situées dans les départements du Haut-Rhin, des Vosges, de la Haute-Saône et du Territoire de Belfort ont été classées pour une durée de douze ans, à compter de la date de publication du décret au journal officiel (4 mai 2012), sous la dénomination « Parc naturel régional des Ballons des Vosges »

> Les nouveaux adhérents

- Pour la première fois 32 communautés de communes et deux communautés d'agglomération ont approuvé la charte.
- Cinq villes et deux communautés d'agglomération ont adhéré au syndicat mixte du Parc. Si les villes de Lure, Saint-Dié-des-Vosges, Remiremont et Colmar ont renouvelé leur adhésion, celle de Luxeuil-les-Bains, ainsi que les deux communautés d'agglomération de Mulhouse et Belfort ont adhéré pour la première fois.



> Au service du développement local

Si le Parc naturel régional des Ballons des Vosges est connu pour ses actions en faveur de la biodiversité et des paysages, ses autres missions sont toutes aussi fondamentales. Elles consistent à soutenir l'agriculture de montagne, à œuvrer au développement des circuits-courts, à valoriser les savoir-faire locaux, à faire connaître et reconnaître le territoire, à favoriser les projets d'urbanisme de qualité et de mobilité, à améliorer l'accueil de la grande crête, à accompagner les projets scolaires ou encore à informer et sensibiliser les habitants et les visiteurs.



> Une charte, un projet, une marque

Un Parc naturel régional s'organise autour d'un projet qui vise à assurer durablement la protection, la valorisation et le développement harmonieux de son territoire. Il travaille aussi avec les autres territoires périphériques, notamment dans le cadre des liens noués avec les villes-portes. La marque « Parc naturel régional » a pour but de promouvoir une image de qualité liée aux efforts de préservation et de mise en valeur des patrimoines naturels et culturels menés sur le territoire par l'ensemble des adhérents.

La France compte 48 Parcs naturels régionaux qui couvrent 14% du territoire français.



LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

La Communauté de Communes du Val d'argent a arrêté le projet de Programme Local de l'habitat 2011-2017 par la délibération du 29 septembre 2011.

Conformément à l'article R302-9 du Code de la Construction et de l'Habitation, le projet de PLH est soumis pour avis au vote de la commune de Rombach le Franc.

Les objectifs du Programme Local de l'Habitat sont multiples. Il s'agit à partir d'une évaluation des besoins en logement et en hébergement des ménages installés au sein de la Communauté de Communes, de formuler un programme d'actions opérationnel à remplir dans les 6 prochaines années. L'enjeu pour la Communauté de Communes est bien de faire le bilan de sa politique de l'habitat passée (élaboration d'un PLH dès 1988 et mise en œuvre de deux OPAH,...), de réactualiser sa connaissance des marchés locaux de l'habitat et de donner de nouvelles orientations à sa politique.

Outre le fait de rééquilibrer et diversifier l'offre en logement, en fonction des disparités territoriales et de la demande, les enjeux du PLH sont de :

- Retrouver l'attractivité résidentielle, équilibrer les classes sociales en attirant à nouveau les classes moyennes et supérieures
- Enrayer le phénomène de logements indignes et de marchands de sommeil par une préfiguration d'un projet de renouvellement urbain
- Résorber la vacance marquée
- Proposer une offre de logement adaptée et adaptable à une population vieillissante.

Le PLH présente l'intérêt de structurer le débat local et de coordonner les différents acteurs autour de la problématique du logement : bailleurs, état, associations... Il propose une articulation de l'ensemble des politiques sectorielles de l'habitat : actions en faveur du logement des personnes défavorisées et développement d'une offre nouvelle adaptée aux besoins de la population. Il assure également une cohérence avec les autres documents / Schéma concernant également en partie ou totalement le secteur de la Communauté de Communes du Val d'Argent : SCoT de Sélestat et sa Région, Plan Stratégique du Patrimoine des bailleurs sociaux de la Vallée...

Le Programme Local de L'habitat s'est co-construit avec l'ensemble des partenaires de l'habitat du département (bailleurs, ODH, SCoT, représentants de bailleurs privés, associations,...). Ceci à travers le suivi régulier du Comité de pilotage et la mise en place de groupes de travail, qui ont avancé ensemble, sur la base du diagnostic, sur les orientations et la définition de piste d'actions à mener dans les 6 prochaines années.

Ainsi 6 orientations se sont dégagées, alimentées par 22 actions à mener sur le territoire, qui sont les suivantes :

AXE 1 : Communiquer autour des atouts du territoire

- Action 1 : Mise en place d'une dynamique de communication entre acteurs

AXE 2 : Améliorer l'attractivité par la rénovation, requalification et le développement de l'habitat au service du projet global

Sous-Axe 1 : Avoir une politique foncière intercommunale

- Action 2 : Définir les secteurs à enjeux en matière d'habitat
- Action 3 : Avoir une veille foncière

Sous-axe 2 : Requalifier les centres-villes de Sainte-Marie-aux-Mines et Saintes-Croix-aux-Mines

- Action 4 : Requalifier les logements intégrés dans les commerces des centres-villes
- Action 5 : Poursuivre une opération d'incitation au ravalement de façades
- Action 6 : Lutter contre l'habitat indigne

Sous-axe 3 : Lutter contre la précarité énergétique

- Action 7 : Réaliser un diagnostic de la précarité énergétique sur le territoire
- Action 8 : Adhérer à un Espace Information Énergie (EIE) et faciliter les permanences sur le territoire
- Action 9 : Mobiliser des aides pour lutter contre la précarité énergétique à travers le Fonds d'Aide à la Rénovation Thermique (FNART) pour les propriétaires modestes
- Action 10 : Inciter à la construction et la mise en œuvre d'un Plan Climat Territorial à l'échelle du Pays de l'Alsace Centrale

AXE 3 : Améliorer l'attractivité par la diversification de l'offre

- Action 11 : Agir en faveur d'une offre complémentaire et non concurrence
- Action 12 : Développer l'habitat meublé et de qualité
- Action 13 : Mobiliser et remettre sur le marché le parc vacant pour produire un parc de qualité
- Action 14 : Exemption du SLS

AXE 4 : Améliorer l'attractivité par le développement d'une offre solidaire à l'égard de certaines populations

Sous-axe 1 : Un développement solidaire par rapport aux personnes âgées

- Action 15 : Développer une offre de logements diversifiée à proximité des services
- Action 16 : Favoriser la coordination des acteurs et communiquer en direction des personnes âgées
- Action 17 : Poursuivre le programme d'adaptation d'une partie du parc de logements de l'OPH du Val d'Argent

Sous-axe 2 : Un développement solidaire par rapport aux populations les plus modestes



- Action 18 : Lutte contre l'habitat indigne : un public prioritaire, les personnes vulnérables d'un point de vue économique et social
- Action 19 : Mobiliser des aides pour lutter contre la précarité énergétique à travers le Fond d'Aide à la Rénovation Thermique (FNART) pour les propriétaires modestes
Sous-axe 3 : Un développement solidaire par rapport aux Gens du Voyage
- Action 20 : Participer à l'aménagement d'une aire d'accueil, conformément aux obligations du SDAGV 68

AXE 5 : Préserver la qualité des paysages et maîtriser l'utilisation du sol

AXE 6 : Faire vivre le PLH

- Action 21 : Mettre en place un comité de suivi du PLH
- Action 22 : Mise en place d'un observatoire en partenariat avec l'ODH 68

UN NOUVEAU SERVICE POUR LA COMMUNE

Vous organisez une manifestation... Faites le savoir !

La communauté des communes du Val d'Argent a décidé d'adhérer au Service Local de Radio AZUR FM (92.9 Sélestat - 89 Colmar - 91.9 Munster).

Cette adhésion permet de diffuser toutes les informations municipales, associatives, culturelles et sportives sur l'antenne d'Azur FM dans ses différents rendez-vous d'informations locales, agendas des sorties du week-end et rendez-vous associatifs.

Les informations seront également référencées dans l'agenda sorties de notre site internet : www.azur-fm.com.
N'hésitez pas à envoyer directement vos informations (si possible 15 jours avant) de préférence par mail à :

contact@azur-fm.com
Objet : « Service Local »

Pour la diffusion de spots, jeux d'antenne, animation...

Radio AZUR FM, Service Local 03 88 92 05 05
5, Place de la Gare 67600 SELESTAT

Retraités, personnes âgées, personnes en situation de handicap ***La Croisée des Services pour vous faciliter le quotidien !***

Des associations départementales : APAMAD, APALIB', Fami Emploi 68, Domicile Services Haute-Alsace,

La Croisée des Services

APAMAD - APALIB' - Domicile Services Haute-Alsace
75 allée Gluck - BP 2147 - 68060 MULHOUSE CEDEX - 197, avenue d'Alsace - 68000 COLMAR
Tél. 03.89.32.78.78 - Fax : 03.89.43.50.17 - info@apa.asso.fr

MEDIATHEQUE DU VAL D'ARGENT

La médiathèque est ouverte à tous les publics. Si vous ne pouvez plus vous déplacer pour des raisons de santé, des solutions existent pour profiter de cet équipement en contactant la mairie au 03 89 58 90 53 ou la médiathèque au 03 89 58 35 85 mediatheque@valdargent.com
Le catalogue est en ligne et un service de portage à domicile est en place.



LES EVENEMENTS MARQUANTS

Le calvaire de Biagoutte restauré

A l'intersection du lieu-dit de Biagoutte et de la route de la Hingrie, près du camping, existe depuis de longues années un calvaire connu sous le nom de Croix de Biagoutte. Une partie du bras de la croix en grès a été endommagé par le gel en hiver 2010 puis s'est brisé. Le père Jean Paul Wihlm, qui remplace le père Bernard, s'est ému de cette situation, et a proposé de prendre en charge la restauration du calvaire. Mais le coût de



Préparation de la croix réparée

l'intervention s'étant avéré plus important que prévu, il a fallu transporter une partie du calvaire à Strasbourg, pour permettre la réparation en utilisant des pierres de récupération pour une somme de 370 euros, ce qui compte tenu des frais importants pour ce genre de travaux reste malgré tout très raisonnable. Le père Wihlm a des ancêtres qui sont originaires de la Hingrie et a encore pour parenté Irène Verdun qui habite toujours le lieu. C'est le sculpteur



François Saur, sculpteur statuaire, qui travaille sur la cathédrale de Strasbourg qui a été proposé pour ce genre de travail. La mise en place de la croix a été effectuée avec l'aide des ouvriers communaux le 27 juillet dernier. Le calvaire primitif a été installé le 21 juin 1883 par Joseph Velcin et Anne Marie Chenal et inauguré le 29 juillet 1883 par Alexandre Bresson curé de Rombach-le-Franc, entériné par une décision épiscopale du 25 avril 1883. Au bas du calvaire on peut lire qu'il est accordé une indulgence

à ceux qui réciteront 5 Pater et Ave.

Cérémonies du jumelage de mai 2012 : le centenaire des Quatre Routes du Lot



Le groupe devant la mairie des Quatre routes du Lot

Après un voyage de nuit, les Rombéchats, conduits par leur président Alain Larchevêque, sont reçus, le jeudi de l'ascension, par leurs amis des Quatre Routes du Lot autour d'un apéritif très cordial. Cette année est particulière puisque les Quatre Routes fêtent leur centenaire. En effet, ce village naît en 1912 autour d'un nœud de routes et de voies ferrées et grâce à quatre communes qui céderont

ensemble 280 ha : les communes de Cazillac, de Strenquels, de Cavagnac et de Condat.

Après les retrouvailles en famille d'accueil, tous se retrouvent à l'église pour la messe du jumelage en souvenir des disparus et avec une pensée particulière pour M Henri Drumez, le président fondateur et Mme Colette Leisy.

Vendredi a lieu la traditionnelle excursion. C'est sous la pluie que nos amis visiteront les barrages de la Dordogne et en particulier celui de Chastang puis les jardins de Sothys en Corrèze, créés par une entreprise de produits d'hygiène du corps vendus exclusivement chez les professionnels et dans le monde entier. Après le déjeuner, le groupe prend plaisir à découvrir les fermes moyenâgeuses de Xaintrie. Un retour à la nature mais aussi à la dureté de vie de nos ancêtres.

Le samedi est consacré aux cérémonies du Centenaire ; aubade musicale dans les rues, défilé en costumes d'époque, exposition de voitures anciennes dont une « Licorne » de 1912 en pleine forme, orgues de barbarie, dépôts de



gerbes avec les élus et parlementaires locaux dont M Lucien Teillard, maire des Quatre Routes du Lot et M Martin Malvy, président de la région Midi Pyrénées et ancien ministre.



Le point d'orgue restera l'inauguration d'une stèle représentant une locomotive à vapeur, symbole de l'expansion économique du village. Pendant l'inauguration de la stèle, le passage inopiné d'un TER « région Alsace » fut un clin d'œil aux liens d'amitiés entre nos deux régions. Cette stèle est l'œuvre d'un sculpteur local, M Christian Gouyguo, membre du comité de jumelage. Lors de cette journée, les philatélistes ont apprécié la création d'un timbre à



l'effigie de l'église du village avec une estampille « premier jour » de la poste et tous, le crémant d'Alsace servi au vin d'honneur.

Durant l'après midi, une historienne locale déclina la vie de la région de 1112 à 1912, depuis le temps des abbayes, celui des seigneurs puis des bourgeois jusqu'au temps des transports du XIX^{ème} siècle. Après un repas dansant avec les traditionnels foies gras et cabécous, le feu d'artifice musical clôtura magistralement cette journée.



La messe dominicale, messe du centenaire, fut concélébrée par Monseigneur Norbert Turini, évêque de Cahors, l'abbé Durand, curé des Quatre Routes du Lot et le Père Bernard, curé de Rombach le Franc. La réunion des chorales des deux villages rehaussa la cérémonie religieuse.

Lundi matin, à l'heure du départ, les visages sont métissés d'une petite larme à l'œil et du plaisir de se revoir l'an prochain.

Remise de la médaille du travail en or pour 35 années de services à Christian Entzmann

Le 8 juin, le maire a remis la médaille du travail or à Christian Entzmann pour 35 années de services dont 30 comme employé communal. Christian a débuté sa carrière en septembre 1974 aux cuisines Schmidt à Lièpvre en tant que monteur de cuisine puis, après son service militaire, comme chauffeur poids lourd. Le 2 mai 1982, il est embauché à la commune de Rombach en tant que garde champêtre appariteur et ouvrier communal.



Le 19 juin 2012, nomination de Marie Thérèse OHLMANN au grade de Chevalier de l'Ordre National du Mérite en reconnaissance de 40 années au service de l'Administration Pénitentiaire.

Extrait du discours prononcé par la directrice régionale des services pénitentiaires Mme DECROIX,

Le 9 août 1971, vous commencez votre carrière au sein de notre Institution en prenant vos fonctions en qualité de surveillante auxiliaire à la Maison de Correction de Strasbourg.

Vos qualités professionnelles très vite remarquées, permettront votre titularisation.

Votre hiérarchie vous décrit volontiers comme une fonctionnaire de très grande qualité, disciplinée, discrète, intelligente, efficace, faisant preuve d'une activité soutenue et d'une rapidité d'exécution dans les missions confiées.



Le 1^{er} avril 1982, vous rejoignez le Comité de Probation et d'Assistance aux Libérés de Colmar, où votre dévouement et votre sens de l'organisation sont particulièrement appréciés notamment de la juge de l'application des peines.

Le 20 septembre 1993 vous réussissez le concours de secrétaire d'administration et d'intendance et êtes nommée à la Maison d'Arrêt de Colmar et titularisée l'année suivante.

Responsable de l'Économat et du personnel administratif, vous vous acquittez des tâches qui vous sont dévolues avec compétence et sincérité.

Pour l'anecdote, votre chef d'établissement d'alors indique dans son appréciation : « Mme OHLMANN est la collaboratrice rêvée pour un chef d'établissement. Elle est discrète, disponible et son travail est d'une grande qualité. Elle mérite d'accéder au grade supérieur ».

Le 15 mai 1995, le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, vous décerne la médaille d'honneur de l'administration pénitentiaire échelon bronze.

Préparation du passage à l'euro, mise en œuvre de la Loi Organique de Loi de Finances, Économe reconnue, elle mérite la reconnaissance de notre Institution par une inscription au tableau d'avancement au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnel le 1^{er} décembre 2008.

Après une carrière exemplaire à tous les égards, Mme OHLMANN fait valoir ses droits à une retraite bien méritée depuis le 1^{er} août 2011.

Par décret du Président de la République signé le 13 mai 2011, Mme OHLMANN est nommée au grade de Chevalier de l'Ordre National du Mérite, en reconnaissance de 40 années au service de l'Administration Pénitentiaire.

30 ans de fidélité au camping



Réception en l'honneur de M et Mme Mirbeau

Le 11 juillet dernier, un couple de campeur était mis à l'honneur pour 30 années de fidélité au camping « Les Bouleaux ».

M et Mme Mirbeau habite Melle dans les Deux Sèvres et apprécie le calme et la convivialité du camping de Rombach.

Une particularité avec le Val d'Argent est que Melle est également une cité minière où les rois francs exploitaient l'argent et frappaient monnaie.



1^{er} Prix à Marie Rose GARCIA, rue du Moulin

A Rombach, le concours est très relevé avec 19 maisons obtenant une note supérieure à 15 sur 40 inscrits

Grand Bravo à tous !

N.B. Pour participer au concours, l'inscription est obligatoire

Le Palmarès du Fleurissement 2011

- 1^{er} prix : Marie Rose Garcia (18.17)
- 2^{ème} prix : Serge Hinsinger (17.50)
- 3^{ème} prix : Annick Ragasse (17.00)

Hors concours : Serge Frantz, Elisabeth Jacquot et Jean Pierre Herment.



Hors concours Jean Pierre HERMENT à la Creuse des Vignes



NOS JOIES, NOS PEINES

LES NAISSANCES DE 2011

Evan Steve Edgar FANTONI HARTMANN De FANTONI Steve et HARTMANN Stella	né le 6 janvier 2011
Lola Monique Isabelle MORI De MORI François et JACQUOT Sandrine	née le 22 mars 2011
Emma VIRY De VIRY Cyril et BORMANN Andréa	née le 11 août 2011
Lohan Thierry Yves MULÉ De Alexandre MULÉ et Jennifer DESPLAS	né le 12 août 2011
Anae LEJAY De LEJAY Mathieu et Tiffany GASPERMENT	née le 12 septembre 2011
Charlotte BOTZUNG De BOTZUNG Alexis et CECERE Elodie	née le 10 octobre 2011
E'Ouann Alvine Stéphanie BARAIS De BARAIS Josué et ENTZMINGER Elodie	né le 29 décembre 2011

LES MARIAGES DE 2011

LEJAY Mathieu et GASPERMENT Tiffany Pénélope	le 7 mai 2011
MORI François Cyrille et JACQUOT Sandrine Marie Françoise	le 11 juin 2011
DIDIERJEAN Gilles et KAMMERER Claudia Georgette Nicole	le 23 juillet 2011
BALLAND Marc André Pierre et ANTZENBERGER Aurore	le 20 août 2011
GARNIER Philippe André et TAGUET Audrey Caroline	le 17 septembre 2011
PIQUET Jérémie Hervé et HERZOG Eve Malika	le 3 décembre 2011

NOCES D'OR

JEHEL Pierre et ANTZENBERGER Simone	le 21 janvier 2011
KISSY Robert et TEMPEL Colette	28 juillet 2011

NOCES DE DIAMANT

MALICORNE Jacques et BIRCKEL Francine	le 18 mars 2010
---------------------------------------	-----------------

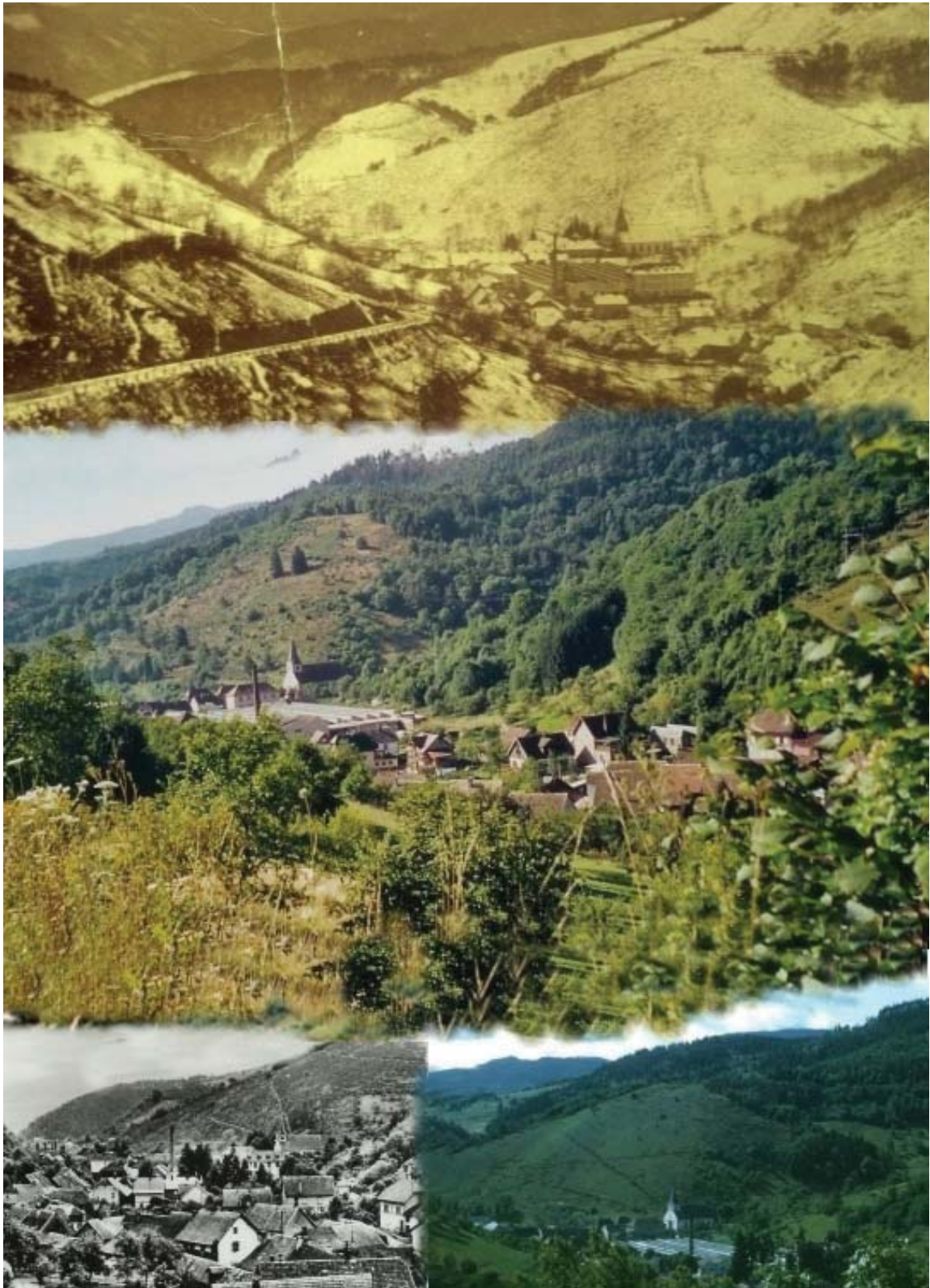
LES GRANDS ANNIVERSAIRES DE 2011

88 ans de notre doyen Jean LEISY	né le 5 février 1923
100 ans de notre doyenne Marcelline TOURNEUR	née le 3 avril 1911

LES DECES DE 2011

HINSINGER Daniel Ernest Louis	décédé le 24 janvier 2011
SALVIA Ignazio	décédé le 25 mars 2011
DEYBER Gilbert Auguste Joseph	décédé le 19 avril 2011
MAURER François	décédé le 23 avril 2011
HINSINGER Eloi Félicien	décédé le 15 mai 2011
HINSINGER Henri	décédé le 14 août 2011
FRECHARD Anny Lucie veuve BARADEL	décédée le 25 octobre 2011
MARCO Raymond	décédé le 2 novembre 2011





Le Rain de l'Annot à travers les âges, amusez vous à dater ces photos !